

# **23<sup>ème</sup> GRAND PRIX D'APREMONT**

Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29 juillet 2018

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

*Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.*

### **1. FORMULE & DEPARTAGE**

- ◆ 54 trous Stroke-Play Brut, 18 trous par jour.
- ◆ Les éventuels ex aequo pour les places de 1<sup>er</sup> et de 1<sup>ère</sup> se départageront en « mort subite Stroke Play » sur les trous N°1 et suivants.
- ◆ Si le départage ne peut se dérouler pour quelque raison que ce soit, il se fera sur le score du 3ème tour, puis sur les 9, puis 6, puis 3 puis dernier trou du 3ème tour, puis en remontant depuis du dernier trou au trou par trou.

### **2. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- ◆ Conditions générales éditées par la FFG.
- ◆ Compétition ouverte aux joueurs amateurs uniquement.
- ◆ Une série Messieurs - index inférieur à 8,5 - départs des marques blanches. Une série Dames - index inférieur à 11,5 - départs des marques bleues.
- ◆ L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral « RMS » le Mercredi 25 juillet 2018.
- ◆ Avoir enregistré auprès de la FFGolf un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition au moins 5 jours avant le 1<sup>er</sup> tour.
- ◆ S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » auprès de la FFGolf.

### **3. ENGAGEMENTS**

- ◆ Les inscriptions se feront, soit individuellement, soit par l'intermédiaire du club de licence, sur place ou par courrier avec le numéro de licence et le chèque correspondant au droit d'inscription libellé à l'ordre du GOLF D'APREMONT à l'adresse suivante :

**GOLF D'APREMONT  
D 606 E  
60300 APREMONT**

- ◆ Date limite des inscriptions : Dimanche 15 juillet 2018.
- ◆ Nombre d'inscrits limité à 144 joueurs dont 27 joueuses minimum et 12 wild cards maximum. Nombre de joueurs limité par ordre d'index.
- ◆ Pour les joueurs et joueuses déclarant forfait après le tirage des départs (Mardi 24 juillet 2018), les droits d'inscription resteront acquis au golf d'Apremont.
- ◆ Les tarifs : Adultes : 100 €  
Jeunes de 18 ans et moins : 40 €  
Membres UGOLF France, Grand Paris ou Proxy Nord 7/7 : 50 €

## DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- ◆ Les départs du 1<sup>er</sup> tour se feront par ordre décroissant d'index à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 10h30 pour les Dames. Les départs du 2<sup>ème</sup> tour se feront par ordre croissant d'index à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 10h30 pour les Dames. Les départs du 3<sup>ème</sup> tour se feront dans l'ordre inverse du classement brut à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 11h00 pour les Dames.
- ◆ Le Comité de l'épreuve sera constitué au minimum par un représentant du corps arbitral, un représentant de la ligue de Picardie et le représentant du club.
- ◆ Les responsabilités du Comité de l'épreuve sont définies par les règles 33 et 34. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de faire jouer les deux tours le même jour.
- ◆ Toutes les informations (dont l'heure officielle) ou modifications seront affichées au tableau officiel, placé dans le club house. Seules les informations figurant sur le tableau officiel sont à prendre en compte.
- ◆ Conformément aux directives de FFGolf, la règle sur le jeu lent sera systématiquement appliquée.

### 4. REGLES PARTICULIERES

- ◆ Les règles locales seront affichées au tableau officiel et remises à chaque participant le premier jour à l'accueil du club.
- ◆ L'utilisation de voitures par les compétiteurs est interdite. L'utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.
- ◆ Le Grand Prix est NON FUMEUR.

### 5. PRIX

- ◆ Seront primés en brut pour le Grand Prix : les 3 premiers joueurs, les 2 premières joueuses.
- ◆ Remise des prix : Dimanche 29 juillet à partir de 19 heures. Elle sera suivie d'un cocktail.

Apremont, le 17 juillet 2018.